

Québec, 18 décembre 2018

Monsieur Maxime Doyon
Les Hauts Bois de Shannon

Projet : Construction résidentielle
21, rue Landrigan, Shannon, Lot 6 234 239
N° de dossier : à déterminer

Sujet : Attestation de conformité

Madame, Monsieur,

À la suite des tests de sol effectués au 21, rue Landrigan, Shannon le 09 mai 2018, je confirme que le terrain récepteur à l'avant de la résidence projetée est conforme et adéquat au traitement des eaux usées provenant de la résidence projetée de 4 chambres à coucher en vertu du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées Q-2, r.22.

En effet, le gravier brun (perméable) présent sur le terrain est d'une épaisseur suffisante (70cm) pour effectuer le traitement des eaux usées de l'effluent à l'aide d'un système de traitement secondaire avancé suivi d'un champ de polissage. La vente de ce terrain pour la construction d'une résidence isolée est par conséquent conforme aux normes environnementales. Voir figure A ci-joint pour l'emplacement des sondages. Le coût budgétaire du système secondaire avancé est de 11500\$+tx.

Espérant que le tout sera à votre convenance, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Philippe Racine, ingénieur
4110, rue de Maupassant
Québec, QC
G1P 1Y9

Figure A : Emplacement des sondages et coupes stratigraphiques du 21, rue Landrigan



Coupes Stratigraphiques

S-1 et S-2 (Pelle rétrocaveuse)

- 0-0.7m : Gravier brun sec
- 0.7-0.9m : Gravier humide